

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2015

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2015 :

- Maison Familiale et Rurale d'Aubigny :	200 €
- Les PEP 45 :	50 €
- CFA :	100 €
- AS Collège Aubigny (UNSS) :	300 €
- JPA Cher :	100 €
- Secours Populaire :	200 €
- Club Athlétisme (NAP) :	250 €+ 50 € (cross du 11/11/15)
- UCPS :	30 €
- Aubigny Gymnastique :	50 €
- CDAD :	150 €

TARIFS SALLE DES FETES 2016 :

Validation sans changement du règlement de la salle des fêtes et maintien des tarifs identiques à 2015

DIVERS :

- Souscription d'un contrat au 01/01/2016 avec la MAIF pour l'assurance risques autres que véhicules à moteur (RAQVAM) pour la somme de 5 061,29 €/an.
- Acceptation du devis de la Sté AEB pour le changement des lampes d'éclairage du stade pour la somme de 1 021,80 €.
- Acceptation des devis de la Chambre d'Agriculture du Cher pour la réalisation du plan de gestion différenciée des espaces verts : 7 992 € et du plan de communication : 8 046 €. Opération éligible à subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne.
- Le Conseil Municipal accepte la synthèse du rapport de présentation du schéma de mutualisation de la COMMUNAUTE DE COMMUNES "Sauldre et Sologne" pour 2016-2020 sans observations particulières.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de prise en charge de la participation familiale au coût des transports scolaires avec le Conseil Départemental du Cher.
- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du 20/10/2015 décide d'accepter l'adhésion de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne au Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne.
- Révision des loyers des logements 1B et C rue du 8 Mai : + 0,02 %
- Bilan Téléthon 2015 : 1 888,15 €
- Décision d'attribution d'une gratification dans le cas de stagiaire de l'enseignement supérieur.
- Subvention du budget Communal au budget assainissement : 30 000 €.